



Déclarations et Discours

N° 85/8

MESURES PRISES PAR LE CANADA CONTRE L'APARTHEID

Déclaration du Très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la Chambre des communes, Ottawa, le 13 septembre 1985.

Je veux parler à la Chambre de l'*apartheid* et de ce que le Canada peut faire pour mettre fin à ce système raciste répugnant. Je me fonde sur deux réalités : premièrement, que les Canadiens sont indignés par la pratique du racisme institutionnalisé dans une société qui prétend partager nos valeurs, et qu'ils la tiennent en horreur. Deuxièmement, que l'influence du Canada est limitée mais réelle, et que le défi consiste à prendre des mesures pratiques qui contribueront à mettre fin à l'*apartheid*.

Il nous appartient d'exprimer notre indignation; les citoyens canadiens qui participent à des manifestations pacifiques aident le gouvernement sud-africain à comprendre à quel point ses pratiques racistes choquent le peuple de ce pays.

Il est aussi de notre devoir de faire comprendre clairement à l'Afrique du Sud que le Canada est prêt à recourir à des sanctions globales s'il n'y a pas de changement. Règle générale, nous croyons que les relations diplomatiques et économiques devraient être maintenues même s'il y a désaccord entre les gouvernements. En fait, si nous nous étions ralliés il y a six mois à l'avis exprimé par certains groupes voulant que nous rompions toutes relations diplomatiques et commerciales avec l'Afrique du Sud, nous ne serions pas en mesure aujourd'hui de faire quoi que ce soit à titre individuel ou de concert avec d'autres nations pour ajouter aux pressions que subit déjà le gouvernement de l'Afrique du Sud.

Toutefois, nous reconnaissons pleinement que le Canada a la responsabilité de jouer un rôle de chef de file sur les plans moral et pratique. Le gouvernement de l'Afrique du Sud peut être assuré que nous aurons recours à des sanctions globales à moins qu'il ne pose des gestes tangibles pour mettre un terme à l'*apartheid*.

Aujourd'hui, j'ai l'intention de passer en revue les mesures que le Canada a prises, d'annoncer de nouvelles initiatives et de demander à la Chambre de se pencher sur les moyens que nous pouvons prendre, avec nos concitoyens et nos amis dans le monde, pour infléchir la position du gouvernement sud-africain. Mais tout d'abord, je crois qu'il serait utile d'indiquer quelques-uns des changements qui amèneraient ce gouvernement à respecter les normes de conduite que nous attendons de tout pays civilisé, et qui prouveraient que l'Afrique du Sud abandonne l'*apartheid*.

Si nous nous arrêtons aux grands principes, nous recherchons :

— L'adoption d'une citoyenneté commune. Ce qui implique des droits politiques communs et l'élimination des différentes catégories de citoyens.
